

MESSAGE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

« AVC, AGISSEZ ! » du 14 au 30 octobre 2016

Deux semaines pour informer et prévenir l'hypertension artérielle et l'arythmie cardiaque de vos patients, les deux causes principales de survenue des Accidents Vasculaires Cérébraux

Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. En moyenne 2 personnes sont touchées par un AVC toutes les heures et plus d'1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.

Après avoir réalisé une vaste campagne de communication pour faire connaître les signes d'alerte des AVC et le réflexe d'appel au 15, l'Agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ARS ALPC) et de nombreux acteurs de santé* souhaitent agir en amont en organisant deux semaines de prévention de l'hypertension artérielle et de l'arythmie cardiaque, deux causes principales de survenue des AVC.

Les professionnels de santé de la région constituent un maillon essentiel dans la réalisation de cette action de santé publique, notamment auprès de leurs patients à risque.

Hypertension et arythmie : 2 causes principales de survenue des AVC

L'excès de pression artérielle est impliqué dans 80% des AVC et des battements de cœur irréguliers (arythmie) sont responsables d'1 AVC sur 5. Par ailleurs, des artères abîmées peuvent également être responsables d'un AVC.



Une semaine pour sensibiliser vos patients

Du 14 octobre au 30 octobre 2016, vos patients vont être incités à faire vérifier leur tension et leur pouls car ils peuvent faire de l'hypertension et/ou de l'arythmie sans le savoir.

L'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et ses partenaires comptent sur votre soutien pour :

- prendre de manière systématique le pouls de vos patients et poursuivre la vérification de leur tension,
 - informer vos patients sur les risques d'une hypertension trop élevée ou de battements de cœur irréguliers,
 - les informer sur l'importance de bien respecter son traitement contre ces deux facteurs de risque, le cas échéant,
 - les sensibiliser aux bienfaits d'une bonne hygiène de vie : alimentation équilibrée et pauvre en sel, activité physique régulière.
- Les principaux facteurs de risque d'un AVC : hypertension artérielle, arythmie cardiaque, tabagisme, mauvaise alimentation (alcool, café), drogue, excès de cholestérol, obésité, sédentarité, stress, diabète.
- Quels sont les patients à risque ?
- Tout le monde peut être touché, quel que soit son sexe, avec un risque plus important toutefois lorsque l'on avance en âge : 75 % des AVC touchent les personnes de + de 65 ans, mais la part des personnes plus jeunes augmentent et désormais 25% des AVC touchent les moins de 65 ans et 15% des AVC touchent des

personnes de moins de 50 ans (c'est-à-dire des personnes en âge de travailler), 57% des victimes sont des femmes.

Les personnes à risque :

- les personnes ayant déjà eu un AVC ou un accident ischémique transitoire (mini-AVC),
- les personnes atteintes d'un trouble cardiaque,
- les personnes diabétiques,
- les personnes souffrant de migraines,
- les personnes atteintes d'apnée du sommeil,
- les personnes ayant un nombre élevé de globules rouges dans le sang,
- les personnes dont un proche parent a été atteint d'un AVC.

Une vaste campagne de communication pour sauver des vies

Dans le cadre du Plan national AVC, l'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et ses partenaires* ont fait des AVC, depuis 2011, une priorité régionale de santé publique.

Des affiches et des dépliants de promotion de ces semaines de prévention seront largement **diffusés dans les 12 départements** : chez les **médecins**, dans les **pharmacies**, dans les **établissements de santé**, par les **caisses d'assurance maladies**, les **mutuelles**... En parallèle, les supports de sensibilisation aux signes d'alerte des AVC et au réflexe d'appel au 15 pourront encore cette année être commandés auprès de l'ARS.

Retrouvez toute l'information et l'ensemble des supports à relayer auprès de vos patients sur [en cliquant ici](#)



Les AVC en chiffres

► En France

- 1ère cause de handicap acquis de l'adulte,
- 3ème cause de mortalité,
- 130 000 personnes atteintes chaque année d'un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,
- 75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année,
- L'hypertension artérielle est impliquée dans 80% des AVC,
- L'arythmie cardiaque est responsable d'1 AVC sur 5.

► En Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

- Les AVC touchent 2 personnes par heure en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes,
- 25% des AVC touchent des personnes de moins de 65 ans, c'est-à-dire des personnes en âge de travailler,
- 57% des victimes d'AVC sont des femmes,
- Le risque de récurrence à 5 ans est de 30 à 43%

* Les établissements de santé de la région, France AVC, l'Association des Malades et Opérés Cardiaques (AMOC), l'Assurance Maladie / la MSA / le Régime Social des Indépendants / la Mutualité Française de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la Carsat Aquitaine, URPS Médecins libéraux Nouvelle-Aquitaine.